

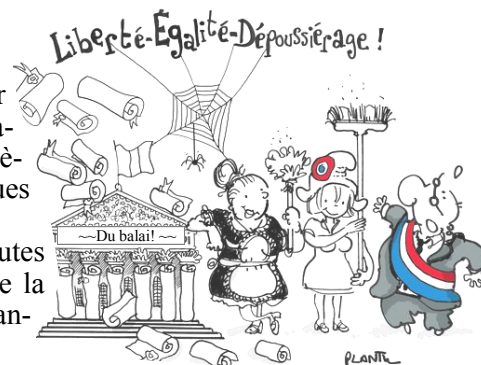
Il est temps de changer !

Notre association est jeune, elle n'a que 5 ans d'existence. Elle a vu le jour pour promouvoir les idées et les valeurs de notre groupe : solidarité, concertation, participation, justice sociale et démocratie. Nous vous informons régulièrement par le biais de notre bulletin de la gestion communale et des idées issues de notre travail collectif.

Pour que les choses évoluent à Seloncourt, il est important de rassembler toutes les personnes désireuses de défendre une autre manière de mettre en œuvre la démocratie locale. Si vous souhaitez vous engager dans cette démarche de changement de la politique communale actuelle, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Un conseil municipal est constitué par l'ensemble des personnes élues démocratiquement par leurs concitoyens. A ce titre, même les minorités doivent légitimement participer à l'élaboration de tous les projets sans être traité par le mépris.

L'information, la participation, la concertation sont les meilleurs garants d'un bon fonctionnement de la démocratie locale.



La passerelle rue des Noyers



Ce dossier est encore en attente ! Les Seloncourtois qui utilisaient l'ancienne passerelle sont toujours contraints de faire un grand détour. Condamnée depuis juin 2011, détruite en janvier 2012, pour être reconstruite au premier puis au 3^{ème} trimestre 2012, puis repoussée en avril 2013, sa réalisation est maintenant annoncée pour Octobre 2013. Si la volonté est là, une passerelle peut être installée en un mois (passerelle de la Gasse: imprévu du projet centre ville) mais quand on y va à reculons, il faut deux ans et demi!

Âges et vie :

Nous sommes une nouvelle fois placés devant le fait accompli !

Ce dossier Âges et Vie est encore un exemple type de la méthode employée par l'actuelle majorité. Le permis de construire est accepté et Mme le Maire promet que les travaux débiteront sous peu avant même que le conseil municipal ne se soit prononcé sur la question !

De son côté, la société Âges et Vie ne se prive pas d'annoncer, à grand renfort de publicité dans la presse, la création de cette « 34^{ème} résidence qui devrait voir le jour d'ici l'été ».

Ce concept, qui favorise surtout les investisseurs privés, n'est pas sans risque pour notre commune. Mme le Maire s'est engagée, par convention sur 40 ans, à garantir à cet organisme, l'ensemble des loyers de la structure réservée aux personnes âgées. Un tel engagement méritait mieux qu'un accord en catimini, dont la majorité entend se faire valoir le moment venu ! C'est donc la commune qui paiera les places non pourvues.

Les contribuables de Seloncourt ne devaient-ils pas être mieux informés des conséquences d'un tel projet, avant que ce dernier ne soit mis en œuvre ?



Dur, dur d'être un bébé

Dur, dur d'être une personne à mobilité réduite à Seloncourt ou une maman avec une poussette.

Vous souhaitez vous rendre à la mairie et au 1^{er} étage : pas d'ascenseur !

Vous êtes un lecteur assidu et vous êtes client de la Médiathèque : l'ascenseur est en panne, pas depuis une semaine, mais depuis près de 6 mois.

Un nouvel aménagement du centre ville est en cours et déjà des loupés concernant les personnes à mobilité réduite : le trottoir vers le Crédit Mutuel n'est pas au niveau

de la route, le trottoir de la rue du Château d'Eau, coté droit, est pratiquement inaccessible, les voitures garées empiétant largement sur celui-ci, vers la mairie, trop de voitures stationnent au pied des escaliers ou de la rampe « handicapés » et il est parfois impossible de passer. Et pour finir, une marche dangereuse, ni signalée ni aménagée qui est déjà cause de chutes, entre le chemin et la passerelle de la Gasse.

Le loi de 2005 sur l'accessibilité doit s'appliquer à compter du 1er janvier 2015. A Seloncourt de grands efforts restent à faire.

Inscriptions sur les listes électorales

Parce que le droit de vote est à la base de la démocratie, les citoyens doivent exprimer leur volonté. Pour pouvoir voter, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. L'an prochain 2 élections importantes : les élections municipales et les élections européennes.

La transition énergétique. Qu'est-ce que c'est ?

C'est le passage d'une société fondée sur la consommation d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon) à une société plus sobre mais aussi plus écologique avec la réduction de la part du nucléaire.

Concrètement, il faut faire des économies d'énergie, optimiser nos systèmes de production et utiliser le plus possible les énergies renouvelables : solaire, géothermie, éolien, biomasse, océans, hydroélectricité.

Aller vers un modèle énergétique qui permette de satisfaire de manière durable, équitable et sûre, pour les hommes et leur environnement, les besoins en énergie des citoyens et de l'économie française dans une société plus sobre en énergie et en carbone.

C'est un nouveau modèle à inventer : plus juste, moins couteux, porteur d'emplois et d'activités économiques.

C'est un modèle que l'on peut décliner au niveau communal et pour notre part nous sommes prêts à le faire. De la commune aux particuliers, du jardinier du dimanche à l'écolier, du paysan à l'artisan, tout le monde est concerné, ainsi que tous les domaines d'activités, privés et publics.

L'avenir c'est la transition énergétique, ceux qui resteront en dehors seront les grands perdants du 21^{ème} siècle.

Premier mariage pour tous à Seloncourt: Club des glycines-majorité municipale

Nos élus de la liste Seloncourt Dynamique et Solidaire ont interrogé Mme le Maire, lors du dernier conseil municipal de juin, sur les statuts du club des Glycines. Confirmation leur a été faite que ce dernier est une association loi 1901. Nous nous interrogeons légitimement quant aux privilèges dont bénéficie cette association de la part du CCAS, sous la responsabilité de sa présidente: Mme THARIN.

Pour information, tous les élus de Seloncourt sont régulièrement invités aux activités du club des Glycines depuis la mise en place du nouveau bureau. Les invitations sont faites par le CCAS et portées au domicile de chaque élu par le policier municipal au détriment de sa mission principale.

Madame Tharin justifie cette participation d'un service communal (le CCAS) au fonctionnement du club des Glycines (association loi 1901), par une histoire qui serait « particulière ». Ce qui conduit la majorité de droite à se faire valoir à travers les activités proposées au 3^{ème} âge. C'est ce qu'on appelle du clientélisme.

Certaines associations sont privilégiées à Seloncourt, quand d'autres sont oubliées parce qu'elles ne sont pas du bon côté !

Nous sommes convaincus que les Seloncourtois sauront faire la part des choses.



Les pistes cyclables

Malgré nos demandes répétées, ce dossier, que nous considérons comme important au niveau de notre commune, fait du surplace ! Et ceci depuis des années.

Aujourd'hui les élus de la majorité municipale nous disent : c'est la faute à PMA. Bien sûr il faut un bouc émissaire car assumer ses responsabilités face à ce

manque d'intérêt indéniable et persistant pour ce mode de déplacement est difficilement avouable. Mr Souvet et Mme Tharin étaient aux affaires de PMA pendant des années, s'il y a des responsables à ce manque il faut chercher dans cette direction et non dans la nouvelle équipe qui dirige PMA.

De plus, si ses élus constataient une demande forte de la part de Mme Tharin peut-être auraient-ils fait des efforts, mais rien dans son attitude et ses demandes n'incite à en faire.

D'ailleurs, s'il faut s'en convaincre, il suffit de voir l'aménagement du centre ville et de chercher la piste cyclable. Elle n'existe pas, alors qu'à notre demande elle avait été promise !

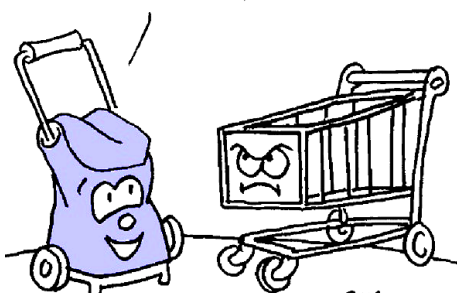


Défense du commerce ?

Depuis des décennies la droite est à la manœuvre à la municipalité de Seloncourt. Les commerces ont fondu comme neige au soleil. Cela était-il irréversible ? Non, car d'autres villes de la taille de la nôtre ont su préserver et développer les commerces locaux par une amélioration importante des centres villes, par un soutien publicitaire, par une valorisation de ces commerces dans le bulletin municipal, par une étroite collaboration entre l'association des commerçants et la municipalité.

A Seloncourt rien de tel. La dernière fermeture du

*Tu es sûrement plus riche,
mais ma qualité de service
est meilleure que la tienne !*



commerce établi dans les locaux appartenant à la mairie conforte cette idée. Le montant du loyer était trop important, notamment au début de l'installation. Nous avons demandé un loyer progressif en partant de très bas de façon à permettre un établissement plus facile. Réponse négative car cela 'coutait cher aux contribuables' ! Depuis maintenant 6

mois c'est 3 000 € qui manque et 1 commerce en moins. Et pour combien de temps ? De la « bonne gestion » nous dit-on !!!

Le « bon vivre »

La majorité municipale prétend à longueur d'articles et de discours qu'il fait « bon vivre » à Seloncourt. Cette affirmation montre à l'évidence une double prétention :

1- Ainsi le « bon vivre » dépendrait de la municipalité ! or l'on sait bien que c'est la vie de chacun (emploi, situation sociale, financière et affective, santé, famille...) qui le conditionne. Le peu qui pourrait être fait à ce sujet montre un désintérêt de l'équipe municipale pour alléger les contraintes sociales des Seloncourtois en difficultés. Le CCAS de Seloncourt ne se caractérise pas par son efficacité ni sa générosité pour venir en aide aux plus démunis. Le budget, au demeurant, très faible, est affecté à 80 % au fonctionnement de ce service et les aides directes à ceux qui en ont besoin sont dérisoires

2- Le cadre de vie est un élément de bien être; qu'en est-il à Seloncourt ? On constate un urbanisme largement improvisé qui fait de cette ville une cité dortoir ou les gens sont disséminés et isolés dans

leurs lotissements à la périphérie de la ville. Les commerces souffrent et disparaissent. Les lieux de rencontres sont rares, les équipements sportifs sont bien dotés pour certains (tennis) inexistant pour d'autres (cyclisme). Les espaces pour jeunes sont trop confidentiels. Les incivilités (tags, détériorations diverses, tapage nocturne, déjections canines) fréquentes. Même les associations qui créent un lien social fort sont largement délaissées par la municipalité. Les subventions accordées dépendent plus d'à priori clientélistes que du nombre d'adhérents et d'activités proposées.

Au niveau environnement, le constat n'est pas meilleur : le Gland en partie couvert, des massifs de fleurs qui, à renfort d'engrais, sont atteints de protubérance inesthétique, le refus de réaliser des jardins partagés, une forêt maltraitée par des exploitations excessives et un traitement inadapté, et partout la voiture, le bitume, les parkings et grande nouveauté, une forêt de piquets phalliques, métalliques et lumineux qui se dressent sur l'espace, rénové en partie, du centre ville au détriment des arbres.

Voilà notre constat du prétendu « bon vivre » à Seloncourt.

Le PLU

Le projet du Plan Local d'Urbanisme sera voté au conseil municipal du lundi 8 juillet à 18h. Après ce vote il sera soumis au contrôle de légalité (le préfet) puis examiné et éventuellement amendé par les personnes publiques associées (les différents ministères concernés par un PLU).

A partir du mois d'Octobre un commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Seloncourt, pendant 2 mois, pour recueillir l'avis des habitants de la commune.

Fin décembre le conseil municipal votera l'approbation du PLU qui engage notre commune et donc les habitants pour les années à venir.

Les documents concernant le PLU sont en ligne sur le site internet de notre association : www.seloncourt.net, en page d'accueil ou en suivant le lien « Plum » sur cette même page.

Nous vous invitons à les consulter et à faire part de vos remarques et suggestions par mail à l'adresse: asds@seloncourt.net ou directement en Mairie auprès du commissaire enquêteur.



Centre ville: Combien ça coûte?

Les chiffres ci-dessous sont tirés des documents officiels de la mairie.

CA - Compte Administratif : bilan des dépenses et recettes d'une année écoulée.

BP - Budget Primitif : budget prévisionnel des dépenses et recettes pour l'année en cours.

DM - Décision Modificative : réaffectation de crédit (avenants).

CA 2010: 60 769 €

CA 2011 203 479 €

CA 2012 1 867 922 €

Soit 2 132 170 € déjà dépensés.

Prévu pour cette année, en partie réalisé :

Report CA 2012 256 494 €

BP 2013 700 000 €

DM 2013 217 259 €

Soit **3 305 923 €** en fin d'année 2013



plus la dernière tranche de 580 000 € en 2014

A cette somme de **3 885 923 €** il faut ajouter 120 000 € pour les enfouissements de lignes et nous arrivons à une dépense d'environ 4 millions d'Euros. Et ceci, malgré l'abandon par la majorité municipale, d'un certain nombre de travaux en tranche conditionnelle : comme le chemin de la Gasse, une partie du platelage bois sur la rivière, un parking de 15 places à gauche de la mairie, la rue Viette jusqu'au débouché de la rue de la Pâle. Madame Tharin disait ou écrivait que nous trompions les Seloncourtois en annonçant une dépense de l'ordre de 4 millions d'Euros. Ce n'était que la vérité, et les chiffres le prouvent. Dans une situation de crise c'est une dépense qui ne se justifiait pas, surtout à un tel niveau et pour un aménagement de confort que nous avons souvent qualifié de disproportionné, voir somptueux.



« Le Flash Info »

Ce bulletin étant financé par nos impôts locaux, seule l'information concernant la ville de Seloncourt devrait y figurer. Ce bulletin s'est fortement politisé et sert de tribune à Madame Tharin dans l'optique de la prochaine échéance électorale.

Cette majorité municipale, qui a décidé, à l'unanimité, de ne pas donner de subventions aux associations à connotation politique, utilise l'argent public pour critiquer la réforme des rythmes scolaire dans un édito lapidaire et une page entière pour critiquer la politique du Conseil Général sans oublier de mettre en cause personnellement Jean Marie Bart.

Pour un espace dédié à l'expression politique pour tous:

les deux oppositions ne disposent chacune que d'un tiers de page pour s'exprimer. Et encore, elles ont été vilipendées en Conseil Municipal pour avoir exprimé des opinions politiques. La municipalité, elle, ne s'embarrasse pas des principes qu'elle veut imposer aux autres.

Pour plus d'équité, et comme dans bien d'autres communes, ne serait-il pas préférable que la majorité municipale dispose, comme ses opposants, du même espace pour exprimer ses opinions.

Le bulletin municipal pourrait ainsi diffuser des informations intéressantes tous les Seloncourtois.

Rappelons que les bulletins de l'ASDS sont entièrement financés par l'ASDS

« Il faut mettre la société au service de l'école et non pas l'école au service de la société. »

Gaston BACHELARD

Pour être informé de l'actualité Seloncourtoise, apporter et défendre vos idées et participer, adhérez à l'Association Seloncourt Dynamique et Solidaire.

Contactez nous simplement par courrier ou depuis notre site www.Seloncourt.net ou par email, asds@seloncourt.net

Cotisation modeste fixée à 15 € à adresser à : **A.S.D.S.** 6 bis rue de la Chênevière 25230 Seloncourt

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

E-mail :



Rédaction : Béatrice Roch, Jocelyne Viktorin, Sylvie Werny, René Taillandier, Alain Savorgnano, Jacqueline Tisserand, Denis Tisserand, Christian Toitot, avec également le concours de chaque membre de l'association.